



Un autre Regard

SIEGE NATIONAL

17 FEVRIER 2005

COMMUNIQUÉ

Après la présentation du plan de santé mentale : observations et propositions

L'Unafam a pris connaissance du projet de Plan pour la santé mentale, présenté par le Ministre des Solidarités, de la santé et de la Famille, le 4 février dernier.

Elle reconnaît que ce projet, dans ses grandes lignes, s'il est appliqué avec détermination, peut conforter la psychiatrie de secteur et donner un nouvel élan à l'alliance entre les usagers, les familles, les soignants et les professionnels du nécessaire accompagnement social des personnes concernées.

Cependant, l'Unafam fera remarquer au ministère, lors de la concertation à laquelle elle est conviée à partir du 24 février, que le plan n'insiste pas assez sur les situations de détresse provoquées par les pathologies les plus invalidantes et sur la façon de faire face aux urgences.

De même, parmi d'autres priorités, l'Unafam considère que les problèmes d'exclusion de ces personnes en termes d'hébergement et de logement ne sont pas pris en compte à la hauteur des enjeux. Les questions liées à l'addictologie et aux soins somatiques lui paraissent également sous-estimées.

Pour répondre à ces questions, l'Unafam estime qu'au moins deux conditions doivent être remplies :

- une véritable valorisation du rôle des équipes médicales, sociales, et des familles dans le cadre d'un travail en réseau avec les usagers,
- des contrats de plan avec les collectivités locales.

Par ailleurs, les conditions requises doivent s'accompagner de financements clairement identifiés et à la hauteur des graves problèmes que posent les troubles psychiques.

Les observations et propositions de l'Unafam ont été regroupées avec celles de la FNAP-Psy, de la Conférence des présidents de CME de CHS et de la FHF (Fédération Hospitalière de France) dans un document collectif disponible sur le site : www.unafam.org.

Contact presse : Anne Pierre-Noël :- 06 60 67 29 31